

PREFECTURE DE LA VIENNE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n°2023-DCPPAT/BE-182 en date du 05 octobre 2023, une enquête publique est ouverte pendant **32 jours consécutifs du 13 novembre 2023 (09h30) au 14 décembre 2023 (12h30)**, dans les communes de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE sur la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Directeur de la société FERME EOLIENNE DE BLANZAY 2, pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien « Blanzay 2 » composé de 4 éoliennes et de 1 poste de livraison sur les communes de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'installation comportant notamment une étude d'impact ainsi que l'information relative à l'absence d'avis émis par la Mission Régionale de l'Autorité environnementale sur cette étude d'impact, sera déposé en mairies de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouverture habituels des mairies :

Blanzay :

- lundi de 8h30 à 12h45
- Mardi de 8h30 à 12h45 et de 13h15 à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Jeudi de 8h30 à 12h45
- Vendredi de 8h30 à 12h45 et de 13h15 à 16h

Champniers :

- Mardi et vendredi de 8h30 à 16h30

Savigné :

- lundi de 14h00 à 17h00
- Mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h

Madame Danielle DENIZET, retraitée de la Direction Générale des Finances Publiques, nommée commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 26 septembre 2023, recevra en personne en mairies de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE les observations du public :

Blanzay

- Lundi 13 novembre 2023 de 09h30 à 12h30
- Lundi 27 novembre 2023 de 09h30 à 12h30
- Jeudi 14 décembre 2023 de 09h30 à 12h30

Savigné :

- Mardi 21 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Champniers :

- Vendredi 1^{er} décembre 2023 de 13h30 à 16h30

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront également pendant toute la durée de l'enquête :

- être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de BLANZAY – 18 rue du Cèdre – 86 400 BLANZAY, siège principal de l'enquête;

ou

- être déposées sur le registre électronique d'enquête à l'adresse suivante : **eolien-blanzay2@mail.registre-numerique.fr**

ou

- être déposées en se connectant sur le lien suivant:: **<https://www.registre-numerique.fr/eolien-blanzay2>**

Le dossier et les informations relatives à l'enquête publique seront également consultables sur le site Internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – installations classées - éoliennes ») ainsi qu'à la préfecture de la Vienne (Bureau de l'Environnement, 7 place Aristide Briand 86000 POITIERS de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h) sur un poste informatique.

A l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Vienne – Bureau de l'Environnement et en Mairies de BLANZAY, CHAMPNIERS et SAVIGNE, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés et mis à la disposition du public pendant un an sur le site Internet de la préfecture (<http://www.vienne.gouv.fr> - rubriques « politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – installations classées - éoliennes »).

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société FERME EOLIENNE DE BLANZAY 2 – 1 rue des Arquebusiers – 67 000 STRASBOURG
Mme Julie HEMERY – 05 87 31 86 62 – julie.hemery@volkswind.com